

Département de la HAUTE-SAOIE

Communauté de Communes Usses et Rhône

Territoire du Val des Usses

ANNEXES SANITAIRES

Volet Eaux Pluviales

Diagnostic

Planche 2 (1/ 5000)

Réseaux :

Fosse

Fosse EP

Fosse eau

Réglet EP

Grès EP

Réglet grille

Divers :

Niveau topographique

Zone humide (première département)

Plan d'eau

Contour PLU (zones U et AU)

Secteur potentiellement urbanisable

Limite communale

Dysfonctionnements :

Inondation

Obstruction

Saturation

Débordement

Glissement

Saturation

Coulis torride

Glissement de terrain

Zone humide

Chutes de pierres

Ravinement

Manifestations torrentielles

Emprise du plan :

Vous pour être amené à la délibération d'approbation du conseil communautaire du 25 février 2020 approuvant le PLU intercommunal du Val des Usses.

Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire, M. Bernard REVELLOCH.

Date : février 2020

Echelle : 1/5 000

Fichier : AS_EP_COValdesUsses.dwg

Dessin : S. BRUN

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>

Carte des aléas naturels

Pour : Chaumont, Chavannaz, Chilly, Contamine-Saron, Frangy, Maroz, Minzier, Muslèges

Degré d'aléas

Aléa fort (3)

Aléa moyen (2)

Aléa faible (1)

Type de Phénomène

G

H

P

R

T

Glissement de terrain

Zone humide

Chutes de pierres

Ravinement

Manifestations torrentielles

Carte des aléas naturels reprise à titre indicatif à partir d'un document original au 1/ 10 000 sur fond IGN induisant une imprécision des contours.